

COVID-19 : La Wallonie en soutien de ses institutions durant la seconde vague

Le secteur des maisons de repos fait régulièrement l'objet d'attentions médiatiques dans le cadre de la crise sanitaire. A cet égard, l'AVIQ souhaite rappeler les principales mesures mises en place pour soutenir les établissements pour aînés ainsi que ceux hébergeant des personnes en situation de handicap ou requérant une aide en santé mentale.

Le Gouvernement wallon a adopté, en juin dernier, un « Plan Rebond » décliné en une dizaine de mesures mises en place depuis cet été. Parmi celles-ci, opérationnalisées par l'AVIQ, on compte notamment aujourd'hui :

- Une dizaine d'équipes mobiles pluridisciplinaires d'urgence. Leurs objectifs : accompagner et aider le personnel au sein même des structures d'hébergement qui en ont besoin. Depuis octobre, les équipes mobiles ont épaulé le personnel de plus de 100 établissements en Wallonie. De nombreuses visites sont par ailleurs d'ores et déjà programmées pour les jours et semaines à venir.
- Des formations hebdomadaires organisées sur site, en webinaires et en teams sur les mesures d'hygiène et d'accompagnement psychologique. Les outils sont disponibles en ligne <https://covid.aviq.be/fr/la-boite-outils>. Un webinaire réalisé en collaboration avec l'AFSCA pour le personnel de cuisine est également en préparation.
- Des aides psychologiques renforcées pour le grand public et les professionnels de soin. 141 psychologues et professionnels de la santé mentale supplémentaires ont été engagés dont de dizaines d'équipes mobiles pouvant se rendre directement dans les institutions. D'autres engagements sont en cours. L'offre globale de soutien en santé mentale disponible en Wallonie a également été répertoriée sur la plateforme www.trouverdusoutien.be
- Un nouveau soutien financier total de 30 millions à destination des établissements pour aînés et 1,34 millions d'euros pour les services d'accueil et d'hébergement pour les personnes en situation de handicap afin qu'ils puissent faire face aux frais inhérents à la crise (matériel, personnel, ...) vient d'être dégagé par le Gouvernement de Wallonie.
- Pour aider les structures à recruter du personnel, la plate-forme solidaire wallonne (www.solidaire.aviq.be), mise en place lors de la première vague, est toujours active. Actuellement, les profils les plus demandés sont ceux d'aide-soignant, infirmier et technicien de surface, ce qui correspond partiellement aux profils les plus proposés, puisque les éducateurs, aide-soignant et techniciens de surface y figurent en nombre. On y comptabilise aujourd'hui 1966 personnes disponibles. Afin de mettre ces offres à disposition des structures d'hébergement, chaque jour, les listes des personnes disponibles par type de service (aînés, personnes en situation de handicap ou fragilisées) sont envoyées aux structures d'hébergement elles-mêmes, aux gouverneurs et au FOREM. Le FOREM se charge du suivi des inscriptions sur la plateforme via ses 270 conseillers entreprises.
- En matière de testing, dans les maisons de repos, la stratégie de testing mise en place à l'échelle du pays continue d'être appliquée ; en effectuant des dépistages systématiques dès que deux cas sont diagnostiqués positifs dans chaque établissement. En date du 12 novembre, on comptait 32.707 tests réalisés dans les institutions. Une fois le testing effectué, les procédures de cohortage, mesures d'hygiène et de protection etc. sont activées tels que le prévoient les Plans Internes d'Urgence des établissements. La Wallonie lance par ailleurs cette semaine, des tests salivaires hebdomadaires à destination du personnel des établissements pour aînés avec la collaboration de l'Université de Liège. Cette stratégie sera complémentaire à celle des tests PCR.

- Le stock stratégique régional wallon qui représente une garantie équivalente à 3 mois dans l’approvisionnement en équipements de protection individuelle (EPI) pour les structures wallonnes dispose aujourd’hui de plus de 7.000.000 de masques chirurgicaux dont 500.000 en plus arrivent chaque semaine, 1.171.800 masques FFP2, 11.400.000 gants, 338.000 blouses et 10.000 masques pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Un « Plan Interne d’Urgence (PIU) » est en place dans chaque structure d’hébergement ainsi que la constitution de 3 mois de stocks de matériel de protection propres aux établissements. 491 établissements pour aînés sur 602 disposent aujourd’hui de ce plan interne d’urgence. Les établissements restants ont fait l’objet de divers rappels. Les services d’inspections veillent également à rappeler la nécessité de ce stock à chaque visite notamment. Outre ce rappel, une formalisation des stocks est consignée dans les rapports d’inspection.

Contact presse

Pour des questions sur l’AVIQ

Matthieu Henroteaux, chargé des relations avec la presse, presse@aviq.be ou 0470/226.072